



## **Réunion du comité de la SRRC Protocole**

**Date: Samedi, le 27 mars 2010**

**Lieu: Berne**

**Présents: Sophie Sancosme, Montse Bachmann, Olivier Baillod,  
Giuseppe Marranchelli, Daniel Bachmann**

**Excusée: Danièle Enz,**

### **Sujets**

#### **1. Demande à l'adresse de l'assemblée des délégués**

On va questionner les délégués sur le sujet de l'introduction d'une nouvelle catégorie. Il s'agit d'une catégorie kids-beginner, une catégorie qui permet aux enfants de moins de dix ans d'y participer sans licence. Un groupe va y travailler pour trouver une bonne réglementation et on va tester la nouvelle catégorie pendant une saison. Le club décideront sur l'introduction définitive à l'assemblée des délégués de 2012.

#### **2. Licences Boogie**

Le club Crazy Shaker fait la demande d'introduire une catégorie Boogie Beginners.  
Décision: Accepté.

Les couples ont la permission de danser pendant une année dans la catégorie Boogie Beginners sans licence, mais avec un paiement de frais d'inscription à l'organisateur du concours (idem aux catégories beginners de rock acrobatique). La seule différence : Sur la piste de danse ils sont intégrés parmi les autres couples.

#### **Safety Level catégorie C**

Changement dans le règlement de danse:

Safety Level catégorie C 4.3.4 c) , limitations.

La phrase: „Pas de soulèvement au-dessus de la tête et des épaules“ est supprimée à partir de tout de suite.